

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020 à 18 h 30

Cette séance ordinaire s'est tenue à la salle des fêtes sous la présidence du Maire.

Membres présents : BARDE Cyril, ARSIGNY Jocelyne, DELHAYE Paul, CARRIER Brigitte, BONNAMY Gérard, BRAGAGNOLO Gilberte, PIRES Jean-Claude, LEJAS Dominique, DUBOURDY Laetitia, MIGNON Jean-Pierre, MINAUD Aurélie, RIVIER Yoan, PETIT Maeva et COSTELLA Jérémy

Membre excusé : RADIN Benoît

Madame DUBOURDY Laetitia est élue secrétaire de séance.

Election des délégués aux élections sénatoriales :

Les conseillers municipaux de la Dordogne sont convoqués ce jour pour procéder à la désignation de leurs délégués en vue de voter à l'élection des sénateurs qui aura lieu le 27 septembre 2020.

Pour la commune de St Méard de Gurçon, il s'agit d'élire, au scrutin majoritaire à deux tours : 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Les membres suivants ont été élus au 1^{er} tour :

Délégués titulaires : Jocelyne Arsigny, Cyril Barde et Paul Delhaye.

Délégués suppléants : Brigitte Carrier, Gilberte Bragagnolo et Dominique Lejas.

Remplacement d'un utilitaire accidenté par un véhicule électrique :

Le Maire indique qu'une étude est en cours pour le remplacement du Berlingo accidenté par un utilitaire électrique. Il donne la parole à Monsieur BALARD, lui-même propriétaire d'un véhicule électrique et qui a mené cette étude auprès du garage GB Automobile de Gardonne.

Le véhicule est un Kangoo Ze d'occasion (ancienne flotte de la Poste) de faible kilométrage. Le prix est fixé à 6850 € auquel il faut déduire la prix de conversion de l'état de 5000 € soit un coût de véhicule à 1850 €.

Le conseil municipal décide de réserver ce véhicule. Il opte pour une location mensuelle de la batterie : 54 €ht pour 7500 km annuels ou 62 €ht POUR 10000 km annuels. La batterie est garantie et a une autonomie d'environ 80 km. La charge se fait avec une prise électrique ordinaire (le câble correspondant est fourni avec la voiture). La durée de charge est de 6 heures. Il y a possibilité d'acquérir un câble de charge rapide au coût de 150 €.

Compte-rendu des différentes réunions :

- Communauté de communes : Election du Bureau a eu lieu le 9 juillet 2020. Monsieur Boidé a été élu à la présidence ainsi que six vice-présidents : Messieurs De Miras, Gallot, Tarverson, Marceteau, Lansade et Madame Leplet.
- Union des Maires : Le maire a assisté à la première réunion réunissant les nouveaux maires. L'association a présenté le rôle du maire et proposer des formations en adéquation avec les fonctions électives.
- Conseil d'école du 29 juin 2020 : il a été fait le bilan des activités pédagogiques. Lors de la période de l'école à la maison, aucun enfant n'a été « décrocheur ». Les instituteurs soulignent l'effort fourni par les parents pour faire travailler les enfants et la qualité du travail effectué. Il est ensuite donné les effectifs prévisionnels de la rentrée de septembre 2020.
- Sivos de Vélines : Madame Brait a été élue présidente et Madame Rohof, vice-présidente. Il a été fait une présentation du syndicat de transport scolaire : 326 enfants sont transportés sur 10 circuits. Il est demandé aux communes de prévenir le sivos lors de travaux routiers afin de prévoir une déviation du circuit scolaire. Il est donné lecture des subventions attribuées à différentes associations et écoles du secteur.

Fin de séance à 19 h 30.